

S.D. GOITEIN, *A Mediterranean Society*, The Jewish Communities of the Arab World as portrayed in the Documents of the Cairo Geniza. Volume III : *The Family*. University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, 1978. 24 × 16 cm.; xxI, 522 pages, dont appendices 60, notes 60, index 24.

Cet ouvrage s'inscrit dans la somme que le professeur Goitein consacre à la description d'une société méditerranéenne médiévale, celle des commerçants juifs du X^e au XIV^e siècle, vivant dans les pays arabes bordant la Méditerranée et principalement à Fustāt. Le volume I traitait des fondements de la vie économique, le volume II de la communauté juive, et le volume IV qui a paru depuis lors, traite de la vie quotidienne et de l'individu. Dans ce volume IV ont été placés l'index général et un glossaire. Le volume III, le seul pris en considération ici, constitue le chapitre VIII de l'ensemble et décrit la famille sous tous ses aspects.

Les historiens du Moyen Age arabe qui n'utilisent que les sources rédigées en arabe sont très intéressés par les publications se fondant sur l'apport documentaire découvert à la fin du XIX^e siècle dans la Synagogue des Palestiniens du Vieux-Caire (Fustāt) et dans le cimetière proche d'al-Basātīn, corpus aujourd'hui dispersé entre diverses bibliothèques et désigné sous le terme de Geniza. En effet, les textes rédigés en hébreu ou en arabe, ou encore en arabe transcrit en caractères hébreux, sont constitués avant tout par des pièces privées, lettres d'affaires, décisions de tribunal, contrats de mariage et autres, en tout une dizaine de milliers. Or, à part les papyrus et les lettres sur papier découvertes en Egypte depuis un siècle et demi et dont la publication est à peine entamée, l'historien dispose de très peu de documents concernant la vie privée des individus dans le monde arabe avant le XIII^e siècle. Quant aux actes publics, à l'exception de ce qui en transparaît sur les monnaies ou dans les inscriptions, ils n'ont été conservés que grâce aux consignations plus ou moins fidèles des chroniqueurs et des annalistes.

Les analyses contemporaines menées sur la famille arabe musulmane au Moyen Age se fondent soit sur des textes canoniques, réglant les rapports entre les individus, Coran, ḥadīt, traités de droit et de jurisprudence, soit sur des récits, anecdotes sur l'attitude de Muḥammad et des premiers califes face à leurs épouses ou à de jeunes enfants, biographies de femmes de l'époque omayyade, et pour l'époque abbasside des histoires plaisantes de cadis, de *muhtasib*-s ou de simples particuliers. Rédigés en arabe littéraire, la langue noble et normative du Coran et de la mosquée, la langue du père en représentation hors de son foyer, ces textes n'éclairent pas le lecteur sur la féminité et la puérilité chez les Arabes.

Le matériel traité par S.D. Goitein, principalement les contrats de mariage, les plaintes lors de conflits domestiques, la correspondance commerciale et familiale dont des lettres entre conjoints, apporte une lumière nouvelle sur la vie privée. Pour l'auteur, ce qu'il dévoile n'est ni spécifiquement juif, ni même égyptien ou médiéval, mais arabe et méditerranéen, et il aime à se livrer à des rapprochements avec les coutumes musulmanes et chrétiennes orientales, dans le passé ou aujourd'hui, là où la modernisation des mœurs n'a pas joué. Le lecteur qui a vécu en Orient ne peut échapper à l'émotion communicative de l'auteur quand il met à jour des structures durables d'un humanisme toujours vivant. Mais des évolutions se dessinent, car les faits rapportés se déroulent dans des lieux et dans des temps très variés; parfois l'auteur les

souligne et les met en rapport avec les faits connus de l'histoire générale, parfois, il se contente d'un inventaire très large des faits sociaux ayant quelques points en commun, laissant au lecteur le soin d'effectuer le reclassement géographique et chronologique.

Tour à tour sont étudiés la famille large patriarcale, le mariage, la famille nucléaire et le monde des femmes, c'est-à-dire l'itinéraire de la jeune fille qui quitte la maison de son père pour épouser un homme, le plus souvent un cousin paternel, fonder une famille réduite et se retrouver seule, veuve ou répudiée, dans une société presque uniquement féminine mais économiquement dépendante d'un monde masculin qu'elle connaît mal. La séparation n'étant pas évidente entre la famille large et la famille nucléaire, il est utile de recourir à l'index pour retrouver les paragraphes qui traitent du choix de l'époux, le plus souvent dans la famille agnatique. L'endogamie très générale est proche de celle que l'on trouve chez les Arabes musulmans et chrétiens non-chalcédoniens; les deux seules originalités des juifs résidant dans l'autorisation pour un homme d'épouser sa nièce directe et dans l'obligation morale pour un homme d'épouser la femme de son frère décédé, obligation à l'origine des cas de bigamie décelés par S.D. Goitein.

L'apport de l'ouvrage est très précieux quant à l'économie du mariage, et il faut lire attentivement les pages 118 à 142 qui traitent des obligations financières de l'époux, de la famille de l'épousée et de cette dernière dans le mariage. L'homme qui va se marier paie immédiatement un don nuptial, au minimum les cinq dinars, c'est-à-dire les deux cents pièces d'argent de la tradition juive et musulmane, *mohar* ou *ketubba*. Ensuite, il participe aux dépenses d'installation du foyer; et enfin il s'engage à payer la troisième part le jour où il répudierait son épouse, et pour cela il peut hypothéquer des biens. Le paiement différé doit être suffisamment élevé pour constituer un obstacle presque insurmontable au divorce et pour permettre à l'épouse, trop âgée pour espérer se remarier, de subsister modestement jusqu'à la fin de ses jours. Le père de la jeune mariée participe aux dépenses d'installation, pour un montant que S.D. Goitein évalue à cinq et jusqu'à vingt fois la dépense consentie par l'époux. Contrairement au *ketubba*, il s'agit là d'un impératif social et non religieux ou juridique, et les termes arabes *gihāz*, *rahl*, *šiwār* ou *taqwīm* sont utilisés pour le désigner ou l'évaluer.

Une fois mariée, la femme est au service de son mari et dirige le travail domestique ou, le cas échéant, l'effectue elle-même. Il est d'usage qu'elle confectionne les vêtements qu'il n'est pas indispensable d'acquérir à l'extérieur. Quand la production de la ménagère excède les besoins de la maison, des ventes sont effectuées. Des litiges entre époux pour l'attribution des sommes ainsi acquises furent soumis aux tribunaux juifs au XII^e siècle, qui donnèrent raison à l'épouse. Aux époques plus tardives, les contrats mentionnèrent le droit pour la future maîtresse de maison de conserver le gain issu de son travail. Un long travail serait nécessaire pour comparer, point par point, les données juridico-économiques du mariage juif et du mariage musulman.

La variété et la richesse des sujets abordés par l'auteur sont telles qu'on ne peut en évoquer ici qu'une partie infime. Ainsi, il met un soin méticuleux à inventorier les prénoms; ceux des hommes sont généralement spécifiquement juifs, alors qu'on donne aux femmes des prénoms arabes, mots ou locutions mettant en valeur la beauté et la grâce qu'on souhaite à celle-ci ou son règne présumé sur les cœurs des siens et sur le foyer. L'identité de l'homme qui doit voyager et dépendre de la solidarité confessionnelle doit être affirmée, alors que la femme sera la maîtresse d'un microcosme où sans doute, comme dans les autres demeures de la cité, on use d'un dialecte arabe.

L'orientation et l'intensité des courants affectifs s'établissant entre les membres d'une famille constituent un objet de recherche privilégié pour l'historien des mentalités attentif au vécu des gens. Les tendresses les plus manifestes rapprochent ceux qu'unissent des liens de sang, parents-enfants, frères et sœurs, oncles et neveux, et non pas mari et femme. Le mariage est une association économique ainsi que la seule voie légitime pour un homme qui veut assouvir ses désirs physiques et son souci de procréer. Il s'agit rarement d'une union passionnelle ou même d'un amour partagé; plutôt que de couple il faudrait parler d'une camaraderie d'habitude, toujours menacée par une répudiation possible. Pour chaque conjoint, la famille de référence est celle dont il est issu et, à la limite, la nouvelle famille nucléaire n'a pas d'existence affective pour les époux mais uniquement pour leurs enfants, aux yeux desquels elle devient l'appartement particulier, *al-bayt*, dans la grande maison patriarcale, *al-dār*. (Ici, j'extrapole sur le matériau fourni par S.D. Goitein, tant le rapprochement avec la famille islamique paraît évident. Quant aux chrétiens orientaux, leur vie privée au Moyen-Age est encore mal connue et si l'endogamie est attestée, la stricte monogamie et l'interdiction du divorce plaçaient les conjoints dans une situation différente).

L'œuvre de S.D. Goitein est donc particulièrement révélatrice sur les structures les plus solides de la société méditerranéenne médiévale, à condition que le lecteur prenne garde à ce que l'auteur a mis en fiches les faits signalés par sa documentation sans établir de hiérarchie entre eux et sans se permettre de théoriser à partir de ces exemples, laissant sans doute ce soin à des anthropologues. D'autre part, la Geniza constitue un corpus très fécond, mais il s'agit des archives d'un ensemble social minoritaire et relativement homogène, installé dans une ville immense aux populations très contrastées. Ce corpus ne rend pas compte directement des conditions de vie au Palais fatimide et chez les hauts dignitaires militaires du régime et, à l'inverse, il ne rend pas compte non plus de l'existence difficile des innombrables marginaux, installés dans les terrains vagues et les cimetières qui entouraient Fusṭāṭ et le Caire. Ceux-ci n'accédaient pas à l'aisance nécessaire pour fonder un foyer honorable.

La violence quotidienne, l'émeute, la mort toujours présente du fait de la famine et des épidémies, la brutalité des rapports sociaux dans une ville où les tensions montent avec les prix, toute cette actualité brutale que révèle un *Musabbiḥi*, et sans laquelle on ne pourrait comprendre les désordres dévastateurs du milieu du XI^e siècle, pourrait échapper à un lecteur non-averti de *Mediterranean Society*, de même que celui qui s'extasie sur les bois travaillés, les céramiques lustrées, les tissus brodés et les cristaux émaillés du Musée Arabe ou du Musée Benaki oublie que cette accumulation de luxe se fonda sur une rémunération toujours plus faible du travail du fellah.

Ces considérations n'enlèvent rien à la valeur des travaux de S.D. Goitein. La somme d'érudition et d'analyses, la variété de ses curiosités, le sens humain profond et généreux qui l'anime, tout est attachant dans ses ouvrages. Pourtant, ce qui réjouit le plus l'historien médiéval, c'est de constater que ce qui reste à accomplir est encore plus considérable : remettre en perspective dans une histoire globale de la société fatimide l'apport de la Geniza.

Thierry BIANQUIS
(Université de Lyon II)

Farhat DACHRAOUI, *Le califat fatimide au Maghreb, 296-362/909-973*. Tunis, S.T.D., 1981.
579 p., 18 planches, une figure et 5 cartes hors-texte.

On doit se réjouir que cette thèse, soutenue à la Sorbonne en 1970, soit enfin parue. L'auteur dit que son livre ne ressemble qu'en partie à celui qu'il projetait d'écrire (p. 9), que cette étude est incomplète et que sa récolte a été assez maigre (p. 423). Pourtant, c'est à mes yeux un ouvrage important. L'auteur a utilisé des sources alors inexploitées, notamment des ouvrages du Qādī al-Nu'mān, et plus particulièrement l'*Iftitāh al-da'wa* (dont il a donné par ailleurs une bonne édition) et *Al-mağālis wa-l-musāyarāt*, traités sans lesquels « ce livre n'aurait pu voir le jour » (p. 251). Mais il a eu recours aussi à un manuscrit des *'Uyūn al-ahbār* du dā'i Idrīs 'Imād al-Dīn. Dans celui-ci, le dā'i Idrīs cite ou reproduit des textes d'auteurs beaucoup plus anciens, notamment des textes d'al-Nu'mān et une *sīra* du troisième calife fatimide, Ismā'il al-Manṣūr, par un nommé Abū Naṣr, fort utile notamment concernant la révolte de « l'Homme à l'âne ». Mais il ne suffit pas d'avoir à sa disposition de nouvelles sources. Dachraoui les exploite méthodiquement après en avoir fait une analyse subtile et les avoir confrontées aux sources sunnites et ibādites. La méthode est déjà sensible dans la composition du livre. Après l'introduction, l'histoire politique est traitée dans une première partie (pp. 45-275) en cinq chapitres. La deuxième partie, consacrée à l'organisation de l'Etat, se divise en quatre chapitres relatifs respectivement à l'organisation politique (pp. 279-316), financière (pp. 323-347), militaire (pp. 347-395), judiciaire (pp. 397-422). Dans chaque chapitre, Dachraoui a fait une synthèse des éléments épars qu'il a rassemblés. La partie historique, ainsi vivifiée, se lit avec agrément. Les mêmes qualités d'historien se retrouvent dans la deuxième partie. Les moindres détails sont mis à contribution pour remplir les vides du puzzle et la sèche chronique se mue souvent en peinture vivante. Particulièrement remarquable est le relief des portraits psychologiques, brossés par touches successives : celui de l'aglabide Ziyādat Allāh III, et surtout celui, très contrasté, des califes fatimides, et plus particulièrement celui d'Ismā'il al-Manṣūr, qui apparaît sous un jour particulièrement sympathique par son énergie et son courage, sa rectitude morale, son humanité, mais aussi par ses multiples talents : homme de guerre, organisateur, il est encore « écrivain, poète et orateur d'une éloquence prodigieuse » (p. 231), auteur de poèmes « d'excellente facture » (p. 285). Notons à ce propos que Dachraoui a réuni dans une note (n. 8, p. 473) les noms de tous les poètes ismaïliens de la période ifriqiyyenne dont il a pu trouver des vers. Enfin, la personnalité et le rôle de premier plan du Qādī al-Nu'mān sont fort bien mis en lumière, en même temps que l'importance particulière dévolue au *qaḍā'* par l'ismaïlisme.

Un point cependant me paraît sujet à caution, c'est celui des rapports entre Qarmaṭes et Fatimides. Se fiant à l'autorité de Madelung, Dachraoui a accepté la thèse des polémistes sunnites selon laquelle l'ismaïlisme fatimide serait une déviation du qarmaṭisme. Les Qarmaṭes, attendant le « retour » de Muḥammad ibn Ismā'il en tant que *mahdī* de la fin des temps, voyaient en 'Abdallāh « al-Mahdī » un imposteur (fils d'un ancien grand propagandiste). C'est pourquoi celui-ci dut « prendre position contre les idées trop fantastiques de ses partisans à son sujet ». Al-Nu'mān, dont la nomination en tant que grand *qāḍī* marque « un deuxième moment dans la relation entre la doctrine fatimide et l'orthodoxie cairouanaise », « dut son renom, conclut